

**LOCAL JEUNES DE BREUILLET & « JUNIOR ASSOCIATION »**

**NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS**

La municipalité de BREUILLET est heureuse de vous informer de l'ouverture d'un accueil collectif à destination des jeunes de 11 à 17 ans, le *LOCAL JEUNES*.

Pour mémoire, depuis deux ans maintenant et à l'initiative de quelques ados, s'est créée une « Junior association » dont l'objet est de permettre à des jeunes de moins de 18 ans de s'organiser et de mettre en œuvre des projets. Ces jeunes se réunissent régulièrement dans la salle de l'espace associatif, allée des Sports, autour de Damien BAJAUD, animateur municipal.

Conformément aux recommandations de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), administration qui régleme les accueils collectifs de mineurs, la commune a décidé d'encadrer et de gérer cet accueil comme elle gère déjà l'accueil périscolaire (pendant la période scolaire) et l'accueil de loisirs (en période de vacances scolaires). C'est pourquoi, lors de sa séance du 7 juin dernier, le Conseil Municipal a adopté un règlement intérieur et fixé des tarifs relatifs au *Local Jeunes*, nouveau service municipal.

Si votre enfant souhaite participer aux activités mises en place par Damien pour le *Local Jeunes* pendant les vacances scolaires, nous vous invitons à le contacter pour connaître le programme et les modalités d'inscriptions. Ces informations seront d'ailleurs bientôt disponibles sur le site Internet de la commune.

Parallèlement, la « Junior association » continue d'exister pour accompagner les activités et projets des adolescents qui sont invités à s'y investir afin « d'améliorer l'ordinaire » lors des sorties ou séjours du *Local Jeunes* (par exemple, la participation des jeunes adhérents de la « Junior association » à une animation communale leur permettra de récolter des fonds pour prendre en charge quelques extras tels que l'achat de glaces ou de boissons, etc.).

Pour adhérer à la « Junior association », vous pouvez également vous adresser à Damien, qui vous remettra un dossier. Attention, comme expliqué ci-dessus, les adhérents s'engagent à participer à des animations de financement de types brocante, tombola...

Le Maire,  
Jacques LYS



Pour tout renseignement complémentaire, contacter Damien BAJAUD au 05 46 22 82 30.